

encourage le secteur privé à offrir emplois et formation à ceux et celles qui se présentent pour la première fois sur le marché du travail. Pour donner un nouvel élan à son action en faveur des jeunes, le gouvernement nommera un ministre d'État à la Jeunesse.

Tout en accordant une attention spéciale aux jeunes, le gouvernement étendra sa stratégie de l'emploi à tous les groupes de notre société. Ainsi, il augmentera, cet hiver, les fonds du programme Canada au travail. Et il fera un emploi souple des fonds de l'assurance-chômage pour accroître les possibilités d'emploi dans les secteurs de l'exploitation forestière, des mines et des pêches.

Il instaurera par ailleurs deux nouveaux programmes. D'une part, l'énorme secteur bénévole canadien, dont l'action est aussi diversifiée qu'indispensable, recevra une aide financière pour engager des Canadiens dans le cadre d'un service national d'action volontaire. D'autre part, un nouveau programme de protection du milieu, baptisé Environnement 2000, permettra d'embaucher des Canadiens pour l'exécution de travaux essentiels de reboisement et de développement de nos parcs nationaux.

Mise en valeur de nos ressources régionales

Les mesures de création directe d'emplois sont certes essentielles. Mais le principal moyen de stimuler le marché du travail consiste à développer nos entreprises et nos industries de ressources. Nous devons consolider les bases de la croissance économique à long terme et saisir les occasions offertes par la reprise.

Pour ce faire, nous devons d'abord mettre en valeur nos ressources régionales.

Le gouvernement fédéral a déjà refondu ses programmes d'intervention et d'aide financière en un nouveau Programme de développement industriel et régional, afin de renforcer l'économie nationale et de la rendre apte à créer des emplois et à répondre aux besoins de tous les Canadiens. Ce programme prévoit des initiatives concrètes permettant d'appuyer la reprise grâce à l'exploitation maximale des atouts et ressources de chaque région.

Nous nous engageons par ailleurs dans une nouvelle ère de planification et de consultation fédérales-provinciales. Dorénavant, les activités fédérales de développement économique appuieront plus efficacement le potentiel économique des régions et la réduction des disparités régionales. A cette fin, des négociations visant la conclusion d'accords globaux de développement économique et régional sont en cours avec les provinces. Ces accords toucheront des secteurs clés comme l'agriculture, l'exploitation forestière, les mines, le tourisme, les transports et le développement industriel. Le premier a été conclu récemment avec la province du Manitoba. Et le gouvernement fédéral planifiera ses achats de biens et de services, dont la valeur dépasse six milliards de dollars par année, en collaboration avec le secteur privé afin de maximiser les avantages qu'en retireront les provinces et les industries.

Application d'une politique commerciale vigoureuse

Le Canada est un pays commercial, et sa croissance future dépendra dans une large mesure de ses exportations. Conscient de ce fait, le gouvernement entend prendre un certain nombre d'initiatives pour stimuler notre commerce avec l'étranger.

Ainsi, il donnera plus d'ampleur au Programme de développement des marchés d'exportation, qui se révèle un succès, pour appuyer les industries de services et encourager les maisons de commerce privées.

Il créera, en vertu des procédures actuelles de remise des droits d'importation, des «zones d'exportation franches» pour la fabrication et le traitement en douane de marchandises destinées à l'exportation, et il simplifiera et modernisera la Loi sur les douanes.

Il appuiera, par sa politique de concurrence et par des mesures de financement directes, les efforts des filiales canadiennes de sociétés multinationales pour obtenir l'exclusivité mondiale de certains produits, et ceux déployés par des compagnies canadiennes pour s'assurer de nouveaux marchés d'exportation.

Dans le dessein d'exploiter la position du Canada en tant qu'État du Pacifique, le gouvernement facilitera la création de la Fondation canadienne de l'Asie et du Pacifique.

Tout en recherchant de nouveaux marchés dans la région du Pacifique, en Europe et dans les pays en développement, nous devons continuer d'accroître nos échanges et d'améliorer nos relations avec notre principal partenaire commercial, les États-Unis. Nous étudierons donc la possibilité de conclure avec ce pays des accords commerciaux dans des secteurs comme ceux des aciers spéciaux, du matériel de transport urbain, des produits pétrochimiques, des textiles et du vêtement.

Industries concurrentielles à l'échelle mondiale

S'il veut soutenir la concurrence mondiale, le Canada doit moderniser ses installations de production, créer de nouvelles entreprises et rebâtir son infrastructure industrielle.

Le recours accru à la micro-électronique sera essentiel pour soutenir la croissance économique du Canada et créer des emplois. Le gouvernement présentera donc un projet de loi pour donner suite aux encouragements fiscaux à la recherche et au développement promis dans le budget d'avril. Il prendra en outre d'autres mesures pour mettre en œuvre la politique de développement technologique annoncée plus tôt cette année. La mise en place d'un réseau national de création industrielle en micro-électronique sera l'une de ces mesures. Par ailleurs, le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie verra son budget augmenté. Et le Bureau de l'innovation industrielle, créé récemment, travaillera en étroite collaboration avec les entreprises canadiennes pour favoriser la commercialisation des nouvelles techniques.

L'industrie automobile est d'une importance capitale pour notre bien-être économique. Il est donc essentiel de stabiliser l'emploi dans le secteur de la construction automobile et dans les entreprises connexes. Le gouvernement entend donc conclure avec le Japon un accord sur l'automobile avantageux pour les deux pays et prévoyant l'accroissement des installations de production et l'achat de pièces au Canada.

Les stratégies de consolidation de l'infrastructure industrielle et de stimulation de l'investissement doivent se fonder sur un consensus entre le monde des affaires, les syndicats et les gouvernements. La collaboration entre ces